



**ACTION
SOCIALE**
75

**ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL
RETRAIT DES ORDONNANCES MACRON
MANIFESTATION A 14H
LE 12 Septembre 2017
PLACE DE LA BASTILLE**

Le 31 août 2017, le Gouvernement Macron/Philippe a rendu public le contenu des 5 ordonnances réformant le code du travail.

Le **SDAS FO 75** partage l'analyse de la **FNAS FO** selon laquelle les ordonnances représentent la continuité de la Loi Travail que nous avons combattue. **Le principe de l'inversion de la hiérarchie des normes est amplifié. Ainsi il serait possible de conclure des accords d'entreprise moins favorables que la convention collective en matière de primes, de treizième mois, de congés supplémentaires. Pour « répondre aux nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise », un accord d'entreprise pourrait même baisser les salaires.**

Le travail continu de la confédération **Force Ouvrière** a permis le blocage de nombreuses dispositions pendant la concertation avec le gouvernement. Pour autant, comme le souligne la déclaration de la Commission Exécutive Confédérale **FORCE OUVRIERE**, « nombres d'éléments constituent aujourd'hui une régression sociale et sont en tant que tel inacceptables ».

Pour le **SDAS FO 75**, ces dispositions comprises dans les ordonnances représentent une ligne rouge à ne pas franchir :

-Remise en cause des conventions collectives de branche si les pouvoirs publics estiment qu'elles peuvent porter « atteinte excessive à la libre concurrence »

-fusion des Instances Représentatives du personnel DP/CE/CHCST dans toutes les entreprises au sein d'un « Comité Social et Economique » réduit à sa plus simple expression en termes de moyens (moins de délégués et moins d'heures de délégation par

exemple), ce qui fragilise la défense des intérêts moraux et matériels des salariés

-mise en place d'un barème de dommages et intérêt en cas de licenciement abusif pour faciliter les licenciements individuels

PAR CONSEQUENT, NOUS NOUS FELICITONS QUE FORCE OUVRIERE VOTERA CONTRE CES MESURES DANS LES CONSULTATIONS OFFICIELLES ET OBLIGATOIRES QUI SERONT ORGANISEES.

De plus, cette nouvelle attaque qui ne résoudra en rien le problème du chômage quoi que puisse en dire le patronat, sera suivie très rapidement par des dispositions néfastes aux droits des salariés :

hausse de la CSG, suppression de dizaines de milliers d'emplois aidés dans les collectivités locales, dans les écoles, dans les associations, remise en cause des Allocations Pour le Logement pour les familles les plus modestes, refonte de la formation professionnelle et de l'assurance chômage, nouvelle contre-réforme des retraites...

Par conséquent le SDAS FO 75 répond positivement, sur la base de nos revendications, à l'appel lancé par **l'URIF FO** à manifester le 12 septembre 2017 à Paris auprès de la CGT, FSU, SUD et des organisations lycéennes et étudiantes UNEF, UNL, FIDL. Il invite ses sections syndicales à continuer d'organiser des assemblées générales pour informer les salariés des projets destructeurs de nos garanties collectives, en rappelant nos revendications et ainsi de poursuivre la construction du rapport de force.

**POUR le retrait des ordonnances Macron
POUR l'abrogation de la Loi Travail
CONTRE la casse de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé
POUR l'augmentation Générale des Salaires
POUR la Défense et l'amélioration de Nos conventions collectives**

**Venez nombreux manifester
Place de la Bastille
Le 12 septembre 2017 à 14H
Sous la banderole du SDAS FO 75**